

Structure et évolution des PEA bancaires au quatrième trimestre 2003

Sur la base des résultats de la dernière enquête trimestrielle menée par la Banque de France auprès des établissements bancaires, la valeur des titres déposés sur des comptes PEA (plan d'épargne en actions) s'établissait, à fin décembre 2003, à 84,1 milliards d'euros, en progression de 7,5 % d'une fin de trimestre à l'autre. Cette évolution reflète essentiellement celle des cours boursiers. L'encours à fin 2003 est encore inférieur de 23 % à son plus haut niveau, atteint à fin septembre 2000.

Au cours de ce trimestre, les détenteurs de PEA ont procédé, globalement, à des achats nets de titres (toutes valeurs confondues), pour environ 250 millions d'euros, soit 0,3 % de l'encours à fin septembre 2003. Les titres d'OPCVM ont fait l'objet de flux d'acquisitions nettes estimés à 500 millions d'euros ; à l'inverse, des désinvestissements nets ont été enregistrés en actions françaises et européennes pour un montant de 250 millions. Les liquidités en dépôt sur les comptes espèces associés aux PEA (4,3 milliards d'euros) ont diminué de 0,1 milliard.

Le nombre de PEA ouverts à fin décembre 2003 s'élevait à 7,398 millions, en progression de 0,2 % par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2003, ce nombre s'est accru de 0,4 % (+ 3,2 % en 2002 et + 11,5 % en 2001).

La répartition de la composition des portefeuilles PEA entre titres d'OPCVM (62,3 %) et actions (37,7 %) n'a quasiment pas varié par rapport au trimestre précédent.

Alain DAJEAN
Hervé GRANDJEAN
*Direction des Études et Statistiques monétaires
Service d'Études sur les valeurs mobilières*

La Banque de France réalise, chaque trimestre, une enquête sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) auprès des principaux réseaux bancaires, des entreprises d'investissement, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Poste.

Créé en 1992, le plan d'épargne en actions (PEA) permet sous certaines conditions de durée, allant de 5 à 8 ans, d'effectuer des placements en bourse bénéficiant d'une fiscalité réduite.

Les sommes versées sur le PEA doivent être employées à l'acquisition de titres français ou européens cotés ou de titres non cotés éligibles à ce régime. Les titres cotés éligibles comprennent les actions ou certificats d'investissement émis par des sociétés ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la Communauté européenne, les droits ou bons de souscription ou d'attribution attachés à ces actions, les titres de SICAV et fonds communs de placement et de fonds communs de placement à risques (FCPR) et fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) détenant au moins 75 % de titres de sociétés françaises ou de la Communauté européenne. Les titres non cotés éligibles sont les actions, certificats d'investissement de sociétés, parts de SARL, titres de capital de sociétés coopératives émis par des sociétés ayant leur siège en France ou dans un autre État membre de la Communauté européenne et les bons de souscription ou d'attribution attachés à ces titres.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le cadre juridique du PEA a été modifié afin de prendre en compte la dimension européenne des circuits de financement de l'économie et continuer de favoriser le renforcement des fonds propres des entreprises en orientant une part de l'épargne collectée vers le financement de l'innovation. Cette réforme comporte trois volets :

- les actions « européennes » (émises par des entreprises ayant leur siège dans un pays de l'Union européenne) sont désormais éligibles ;
- depuis le 1^{er} janvier 2003, les titres de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et de fonds communs de placement (FCP) dont l'actif est composé d'actions européennes dans le cadre de leur quota minimum d'investissement en actions (uniformisé au taux de 75%) sont également éligibles ;
- les parts de FCPR et FCPI peuvent aussi être souscrites dans le cadre du PEA.

Le plafond du PEA a été relevé à 120 000 euros en 2002, puis à 132 000 euros en 2003.

Les données présentées ci-après permettent, d'une part, d'apprécier le comportement des titulaires de PEA au cours du quatrième trimestre 2003 et, d'autre part, d'établir des comparaisons entre les comptes PEA et l'ensemble des portefeuilles de titres. Les résultats globaux précèdent une information plus détaillée par grandes catégories d'établissements.

1. Évolution des titres placés sous dossier PEA

1.1. Évolution globale : la progression des encours s'accélère au quatrième trimestre

Composition, évolution et structure des PEA bancaires

(montants en millions d'euros, variations et structure en %)

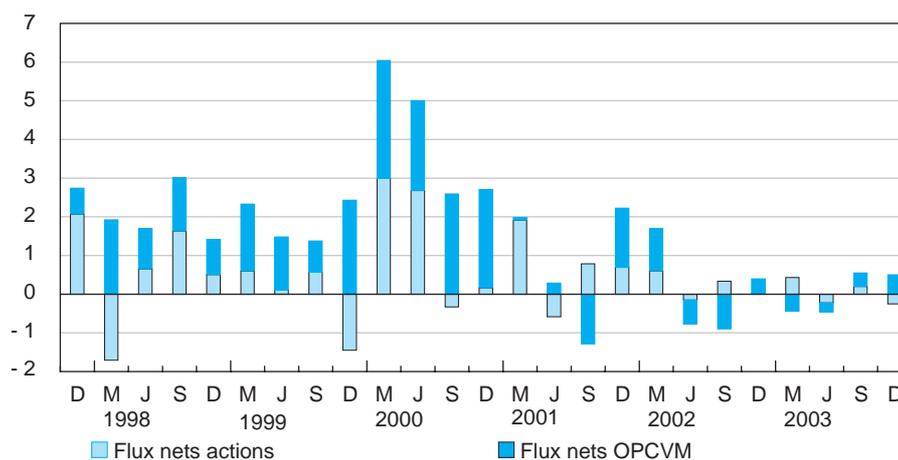
	Montant		Variation Déc.2003/ Sept. 2003	Structure	
	Septembre 2003 (a)	Décembre 2003		Septembre 2003 (a)	Décembre 2003
Actions	28 938	31 694	9,5	37,0	37,7
Titres d'OPCVM					
« actions, diversifiés et garantis »	49 279	52 375	6,3	63,0	62,3
Total	78 217	84 069	7,5	100,0	100,0
Nombre de PEA	7 384 914	7 398 350	0,2		

(a) Données révisées

L'encours des titres placés sous dossier PEA a augmenté de 7,5 % au cours du quatrième trimestre 2003, après une progression de 3,3 % au trimestre précédent. La composante « actions » s'est accrue de 9,5 %, après une augmentation de 3,6 % au troisième trimestre 2003 (pour mémoire, la variation de l'indice SBF 250 a été de + 12,4 % et celle de l'indice EuroStoxx 50 de + 15,2 %). La composante « OPCVM » a augmenté de 6,3 %, après une hausse de 2,7 % au troisième trimestre 2003, pour une progression de l'indice composite des titres d'OPCVM « actions, diversifiées, garantis » de + 4,6 %.

Composantes du PEA

(flux nets en milliards d'euros)

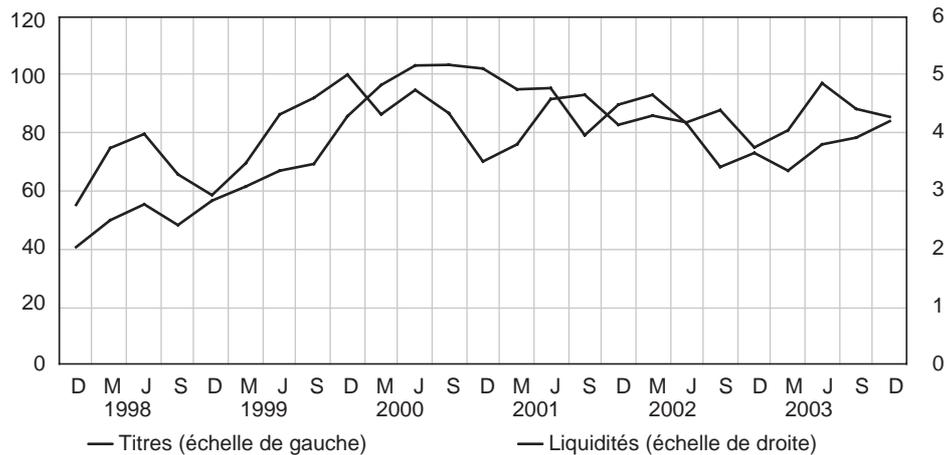


Au cours de ce trimestre, les titulaires de PEA ont procédé à des ventes nettes d'actions, estimées à 250 millions d'euros, et des achats nets de titres d'OPCVM, pour un montant de 500 millions.

Le total des liquidités déposées sur les comptes espèces associés à un PEA a diminué, revenant à 4,3 milliards d'euros à fin décembre 2003¹, contre 4,4 milliards à fin septembre 2003.

Encours de titres et liquidités

(en milliards d'euros)



À fin décembre 2003, la part des actions européennes représentait 5,6 % des actions détenues sous dossier PEA, contre 5,1 % à fin septembre. L'encours d'actions européennes se composait à 88,2 % d'actions d'entreprises de la zone euro. Les investissements en parts de FCPI ou de FCPR, placements qui bénéficient déjà en propre d'une fiscalité incitative, sont toujours peu répandus dans les portefeuilles détenus à travers un PEA.

¹ Source : statistiques monétaires

1.2. Évolution par types de dépositaires

Composition et structure des PEA bancaires

(montants en millions d'euros, structure et variations en %)

	Montant		Structure		Variation
	Septembre 2003 (a)	Décembre 2003	Septembre 2003 (a)	Décembre 2003	Déc. 2003/ Sept. 2003
<i>Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et entreprises d'investissement</i>					
Actions	2 880	3 170	66,4	67,1	10,1
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	1 455	1 557	33,6	32,9	7,0
Total	4 335	4 727	100,0	100,0	9,0
<i>Les trois grandes banques</i>					
Actions	8 724	9 579	40,7	42,0	9,8
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	12 698	13 255	59,3	58,0	4,4
Total	21 422	22 834	100,0	100,0	6,6
<i>Autres établissements</i>					
Actions	17 334	18 945	33,0	33,5	9,3
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	35 126	37 563	67,0	66,5	6,9
Total	52 460	56 508	100,0	100,0	7,7
Total général	78 217	84 069			7,5

(a) Données révisées

Majoritairement composés d'actions (67,1 %), les PEA ouverts dans les établissements de marché (banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et entreprises d'investissement) ont enregistré une progression légèrement plus forte que ceux des trois grandes banques et des autres établissements (9 %, contre, respectivement, 6,6 % et 7,7 %).

Nombre de PEA

(structure et variations en %)

	Nombre de plans		Structure		Variation
	Septembre 2003 (a)	Décembre 2003	Septembre 2003 (a)	Décembre 2003	Déc. 2003/ Sept. 2003
<i>Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et entreprises d'investissement</i>					
	79 630	80 284	1,1	1,1	0,8
Les trois grandes banques	1 721 412	1 725 013	23,3	23,3	0,2
Autres établissements	5 583 872	5 593 053	75,6	75,6	0,2
Total	7 384 914	7 398 350	100,0	100,0	0,2

(a) Données révisées

Au quatrième trimestre 2003, le nombre des PEA a légèrement augmenté (0,2 %, contre - 0,1 % au troisième trimestre).

2. Le PEA et les autres comptes-titres

Les comparaisons entre PEA et comptes-titres ordinaires portent sur le troisième trimestre 2003, les résultats de l'enquête-titres du quatrième trimestre 2003 n'étant pas encore disponibles.

2.1. Poids et caractéristiques du PEA au sein des comptes-titres

Sur la base de la dernière enquête titres disponible ², la valeur des titres figurant dans les PEA à fin septembre 2003 (78,2 milliards d'euros) représentait environ 27,6 % de l'ensemble des portefeuilles-titres ³ des ménages (283,3 milliards), et 47,2 % ⁴ de l'encours des seules valeurs éligibles au PEA (165,7 milliards).

Portefeuilles moyens

(montants en euros)

	Compte-titres moyen		PEA moyen			
	Septembre 2003		Septembre 2003		Décembre 2003	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Actions françaises	5 137	27,8	3 719	35,1	4 045	35,6
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	5 012	27,1	6 673	63,0	7 079	62,3
Obligations françaises, valeurs étrangères autres titres d'OPCVM	8 331	45,1	199	1,9	238	2,1
Portefeuille moyen	18 480	100,0	10 591	100,0	11 363	100,0

Au 31 décembre 2003, la valeur moyenne des PEA recensés dans l'enquête s'élevait à 11 363 euros, en progression de 7,3 % par rapport au trimestre précédent.

Pour mémoire, la valeur moyenne des comptes-titres, calculée sur un peu plus de 15,3 millions de comptes, était de 18 480 euros au 30 septembre 2003.

La part des titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis » est, dans les PEA, près de deux fois plus élevée que celle des actions, alors qu'elle est sensiblement équivalente pour l'ensemble des comptes-titres.

² Cf. l'enquête *Les placements en valeurs mobilières des agents économiques au troisième trimestre 2003*, dont le résumé figure dans le présent *Bulletin*, disponible en intégralité sur le site de la Banque de France (www.banque-france.fr)

³ Actions françaises, obligations, titres d'OPCVM et valeurs étrangères

⁴ Si on exclut de ce calcul les actions non cotées, dont une faible part est déposée sur des comptes-titres (elle figure pour 2,3 millions d'euros dans les PEA et pour 10,4 milliards dans l'ensemble des comptes-titres), le pourcentage s'élève à 51,3 %. Le ratio relatif aux valeurs non cotées figurant dans les comptes-titres ressort ainsi à 22,1 %.

2.2. PEA et autres comptes-titres selon les types d'établissement dépositaire

Poids du PEA dans les portefeuilles-titres selon les types d'établissements

	(en %)
	Sept. 2003
Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et Entreprises d'investissement	
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres (a)	19,9
Poids du PEA dans les valeurs éligibles (b)	29,9
<i>Actions françaises</i>	24,8
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	48,8
Les trois grandes banques	
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres (a)	23,1
Poids du PEA dans les valeurs éligibles (b)	40,0
<i>Actions françaises</i>	32,4
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	47,3
Autres établissements	
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres (a)	31,1
Poids du PEA dans les valeurs éligibles (b)	57,9
<i>Actions françaises</i>	39,0
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	74,7

(a) Actions, obligations, OPCVM y compris les valeurs étrangères

(b) Hors actions de l'Union européenne

PEA et compte-titres moyens selon les types d'établissements en septembre 2003

	(montants en euros)					
	Les trois grandes banques		Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et entreprises d'investissement		Autres établissements	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
PEA moyen	12 444	100,0	54 439	100,0	9 395	100,0
Actions françaises	4 840	38,9	34 196	62,8	2 937	31,3
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés, garantis »	7 377	59,3	18 272	33,6	6 291	67,0
Autres titres	228	1,8	1 971	3,6	167	1,8
Compte-titres moyen	24 922		93 480		14 837	

Le montant moyen des PEA avoisine 50 % du montant moyen des comptes-titres dans les trois grandes banques. Ce ratio est sensiblement plus élevé pour les banques spécialisées dans la gestion de portefeuille (58,2 %) et, surtout, pour les autres établissements (63,3 %).